



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 23.10.2023

Publications supplémentaires: KABGE 23.10.2023

Visible par le public jusqu'au: 23.10.2028

Numéro de publication: KK02-0000036765

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Publication de faillite/appeal aux créanciers JUSTICIA SA

Débiteurs:

JUSTICIA SA

CHE-260.182.288

Avenue des Grandes-Communes 8

1213 Petit-Lancy

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 26.06.2023

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 24.11.2023

Point de contact:

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 4 + 41 22 3888904

F20230832

But :

le développement, la promotion et la fourniture de toutes prestations juridiques, en Suisse et à l'étranger, ainsi que toutes autres activités en lien direct ou indirect avec ce but; la société peut faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son but social ou apte à la favoriser y compris toutes opérations immobilières et prendre des participations dans d'autres sociétés ayant un but analogue ou connexe au sien en Suisse ou à l'étranger; la société peut créer des filiales ou succursales tant en Suisse qu'à l'étranger.